

Claudette Brialix, l'engagement pour seconde nature

Présidente de la Fédération nationale des associations et familles de personnes âgées depuis 2018, Claudette Brialix défend avec conviction la cause des personnes âgées. En pleine affaire Orpéa, retour sur un parcours engagé.

En ce mois de février, Claudette Brialix fait la tournée des médias. Journaux, radios, télévisions... Avec ses collègues de l'association, elle est invitée à commenter ce que l'on nomme désormais l'affaire Orpéa. Suite au séisme provoqué par la publication du livre *Les Fossoyeurs* du journaliste Victor Castanet, le sort des aînés émeut la France entière. Les faiblesses du système français de prise en charge des personnes âgées dépendantes et le rôle des Ehpad privés à but lucratif font les grands titres et suscitent le débat.

Un esprit militant

« C'est bien beau tout cela, mais la grande question, c'est ce que cela va donner sur la durée, commente Claudette Brialix. En pleine période électorale, on assiste au défilé des politiques qui font des promesses la main sur le cœur, mais rien n'a changé depuis les premiers rapports sur la nécessité des réformes, durant la présidence de Jacques Chirac ! » La septuagénaire au franc-parler connaît bien les enjeux liés au vieillissement et sait qu'il ne suffit pas de belles paroles pour faire face. Élevée par des parents agriculteurs, puis ouvriers, Claudette Brialix est depuis toujours très au fait des grands enjeux sociétaux. « Malgré une enfance passée en milieu rural dans les années 1950, nous avons suivi et vécu l'actualité de la France et du monde

grâce à mes parents », raconte-t-elle. À la faveur d'un déménagement en région parisienne, la jeune berriçonne s'engage dans la fonction publique. Directrice générale des services de la ville d'Élancourt de 1978 à 1995, puis chargée de mission au Syndicat d'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'en 2003, elle développe cet engagement. « Pour exercer ces fonctions ancrées au cœur de la vie des gens, il faut un vrai esprit militant. On touche aux problématiques liées à la petite enfance, au scolaire, aux aides sociales, au vieillissement, mais aussi à l'urbanisme, aux finances, aux marchés publics, aux activités culturelles et sportives... » Si l'on ajoute à cela que Claudette Brialix, mère de deux enfants, est aussi engagée dans les associations de parents d'élèves, on commence à comprendre les racines de son engagement militant actuel.

Une histoire personnelle

Frappée à deux reprises par le cancer en 1995 et en 2003, elle et son mari décident de changer de vie en revenant près de leurs terres natales, à Châteauroux. Dans les années 1990, Claudette Brialix s'était déjà approchée du monde des maisons de retraite, à travers l'expérience de ses beaux-parents dans un établissement à Valencay, dans l'Indre. « Dix ans plus tard, quand j'ai dû y inscrire ma mère

atteinte d'Alzheimer, j'ai vu la dégradation des conditions d'accueil, témoigne-t-elle. À l'époque, les établissements n'avaient pas encore intégré l'évolution des personnes âgées, plus âgées et en moins bonne santé. On percevait l'incidence des maladies cognitives, dont les personnels avaient une méconnaissance profonde et pour lesquelles les locaux n'étaient pas adaptés. Quand ma mère menaçait de se suicider, ils ont fermé sa chambre à clef, fenêtre verrouillée et volets clos. » Révoltée, Claudette Brialix ne peut rester les bras croisés. Avec d'autres familles, elle crée alors l'association départementale « Bien vieillir ensemble » dans l'Indre en 2007, avant de devenir, dès 2008, la vice-présidente de la Fnapaef, constituée trois ans plus tôt.

Des dysfonctionnements connus

Pour la militante, devenue présidente de la Fnapaef en 2018, l'affaire Orpéa n'a donc rien d'une surprise. « Les problématiques sont connues depuis la canicule de 2003 et son hécatombe de décès. En 2012, nous avons dressé une liste des dysfonctionnements graves au domicile et à l'Ehpad : rien n'a changé depuis. Les rapports s'enchaînent et proposent des solutions depuis le plan Solidarité Grand Âge sous la présidence de Jacques Chirac, mais les lois qui pourraient financer ces solutions ne suivent pas, à l'image



22 avril 1947

Claudette Brialix naît à Poulaines dans l'Indre.

27 février 2007

Elle cofonde l'association « Bien vieillir ensemble » dans l'Indre.

1^{er} mai 2018

Elle devient présidente de la Fnapaef.

de la loi Autonomie abandonnée en septembre dernier. En parallèle, les moyens du secteur continuent de se dégrader, puisque l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) n'est pas augmenté à la hauteur des besoins pour les Ehpad, qu'ils soient publics, associatifs ou privés. Le 5^e risque créé en août 2020 est vide de contenu. » Tandis que certains établissements, dans le secteur lucratif, se sont structurés comme des entreprises, répondant à des critères de rentabilité et de remplissage, tous font face aux mêmes enjeux : manque de moyens et d'effectifs, conditions de travail complexes, difficultés de recrutement, turn-over important des salariés... « Quelques mesurette seulement ont été mises en place, mais elles sont insuffisantes à résoudre les problématiques. » La Fnapaef voit pour-

tant un espoir avec cette affaire : celui que, cette fois, les promesses faites face à ces dysfonctionnements ne restent pas lettre morte après l'élection présidentielle d'avril prochain.

Changer de regard

L'association nationale veut faire entendre durablement la voix des résidents et de leurs familles et contribuer à faire changer le regard sur les personnes âgées. « Elles ne sont pas une charge. Leur accompagnement et leurs besoins créent des emplois et des marchés : c'est un atout pour l'économie. Mais il faut que la société cesse de détourner le regard des conditions de vie d'un quart de sa population ! » Claudette Brialix milite ainsi pour que l'humain redvienne la priorité des politiques, des établissements et de leurs person-

nels. « Si l'humanité reste tout de même présente dans beaucoup d'établissements, elle est souvent oubliée dans le lucratif, même si les salariés font comme ils peuvent pour bien faire. Il faut une gestion saine, intégrant ce critère d'humanité ! » Aujourd'hui, la Fnapaef alerte les politiques et revendique une loi de programmation qui considère les personnes âgées et leurs besoins en fonction de leur situation. Créer une filière gériatrique, repenser l'Ehpad sous une forme mieux adaptée, associer les familles et les résidents aux décisions liées à la vie quotidienne et aux évaluations, réfléchir à un accompagnement et à des habitats adaptés aux étapes de la perte d'autonomie... « Ces combats me permettent de transformer ma colère en actions concrètes et d'avoir le sentiment de travailler pour mon proche avenir : il faut imaginer comment faire autrement et mieux ! » ●

Juliette Cottin